

PROJET PEDAGOGIQUE



Accueil de loisirs "Les p'tits fûtés"

**Péri-scolaire Matin - Midi - Soir
Et Mercredi**

2018-2019

LIEU D'ACCUEIL

Accueil de loisirs "Les p'tits fûtés"
189, rue de Lille
59 554 Neuville Saint Rémy

Descriptif de l'accueil de loisirs "Les p'tits fûtés"

« Les p'tits fûtés » est le nom de l'accueil de loisirs de la commune de Neuville Saint-Rémy qui accueille les enfants de la ville et des communes voisines.

Ce nom a été choisi l'année de son ouverture, en 2000, avec les enfants fréquentant la structure, les élus et l'équipe d'animation.

L'organisateur :

La Mairie de Neuville Saint-Rémy, BP 7 - 59 554 NEUVILLE SAINT-REMY, qui gère les accueils de loisirs en régie directe. Elle emploie du personnel titulaire de la fonction publique territoriale, professionnel de l'animation et des vacataires pour les accueils de loisirs des petites vacances et d'été.

Effectifs prévus :

- ↳ Péri-scolaire matin et soir : 40 enfants maximum. Ouverts aux enfants de 2 à 12 ans scolarisés à Neuville Saint-Rémy.
- ↳ Péri-scolaire midi : 48 maternelles - 130 primaires. Ouverts aux enfants de 2 à 12 ans scolarisés à Neuville Saint-Rémy.
- ↳ Mercredi : 40 enfants - ouvert en priorité aux enfants résidants à Neuville Saint-Rémy.

Périodes et horaires d'ouverture :

- ↳ *Mercredi* de 8 H 50 à 12 H et de 13 H 50 à 18 H -Accueil échelonné de 7 H 30 à 8 H 50 et Départ échelonné de 17 H à 18 H - Possibilité de repas le midi.
- ↳ *Péri-scolaire matin et soir* : de 7 H 30 à 8 H 45 et de 16 H 30 à 18 H 30.
- ↳ *Péri-scolaire midi* : de 11 H 45 à 14 H.

Lieux :

↳ Accueil Périscolaire Matin et soir, Mercredi et Vacances :

Accueil de loisirs "Les p'tits fûtés"
189, rue de Lille
59 554 Neuville Saint Rémy

↳ Accueil péri-scolaire Midi Primaire :

Ecole Jean Lebas
Place Lhôtellier
59554 NEUVILLE SAINT-REMY

↳ Accueil péri-scolaire Midi Maternelle :

Ecole Maternelle Le petit prince
Rue Maurice Camier
59554 NEUVILLE SAINT-REMY

LES OBJECTIFS

- ↪ *Prendre en compte chaque enfant comme un individu à part entière* : nous reconnaissons pour chacun une histoire personnelle, et tentons de répondre aux besoins spécifiques de chacun.
- ↪ *Respecter les rythmes individuels des enfants* : chacun a des rythmes de vie spécifiques qui varient selon l'âge : temps de sommeil, de repos, d'activités... Prendre en compte le rythme de chacun, c'est adapter notre fonctionnement à chaque enfant, et non demander aux enfants de s'adapter à une structure ne répondant pas à ses besoins.
- ↪ *Permettre à chaque enfant de se construire des repères* : mettre en place des éléments pour permettre à chacun de se construire ses repères dans le temps, dans l'espace et dans les relations inter-personnelles. La construction de repères fiables est le préalable à une acquisition d'une plus grande autonomie.
- ↪ *Rendre les enfants et les jeunes acteurs de leurs loisirs* : aider les jeunes à se construire une citoyenneté active. L'apprentissage de la citoyenneté passe par le « faire ensemble », la possibilité de coopérer autour d'un projet où chacun peut trouver sa place.
- ↪ *Favoriser l'épanouissement de l'enfant*, en lui permettant de pratiquer des activités socio-éducatives, culturelles et sportives adaptées à son rythme de vie (respect de la courbe d'intensité). L'autonomie ne se décrète pas, elle se construit petit à petit, à son rythme.
- ↪ *Favoriser l'acquisition d'une plus grande autonomie* en lui permettant d'affirmer sa personnalité et son esprit d'initiative.
- ↪ *Favoriser sa socialisation*, en lui apprenant à se respecter lui et les autres, en lui faisant vivre des situations diverses (rencontre de lieux et d'êtres humains différents).
- ↪ *Veiller à sa sécurité morale et physique par la connaissance* :
 - de la sécurité individuelle, collective et matérielle.
 - du respect de leurs capacités physiques lors des activités.
- ↪ *Favoriser l'hygiène individuelle et collective* en lui permettant de se laver les mains après les activités et avant chaque repas.
- ↪ *Inciter au respect du matériel* en lui permettant d'entretenir et gérer le matériel mis à disposition.
- ↪ *Reconnaître la culture d'origine de chaque jeune et lui offrir la possibilité de s'ouvrir à d'autres cultures* : c'est permettre à chaque enfant de vivre sa culture comme une richesse, sans l'enfermer pour autant. Au contraire nous voulons lui permettre d'aller à la rencontre de l'autre.
- ↪ *Associer les parents, renforcer les liens avec les familles* : nous considérons que les parents sont nos partenaires, que notre travail ne peut s'effectuer qu'avec leur participation active, qu'en reconnaissant le rôle des parents dans l'éducation de leur enfant, nous renforçant le lien social.

LES MOYENS HUMAINS

☞ Accueil Péri-scolaire Matin - Soir et Mercredi :

- 1 directeur permanent diplômé BPJEPS LTP, AFPS, Attaché Territorial option Animation : Arnaud FLAMENT.
- 2 animateurs permanents diplômés BAFA : Ludovic MILHEM, Sandrine MOUTON.
- 1 Animatrice permanente diplômée BPJEPS LTP : Céline DUMONT - VELU.
- 1 Animatrice permanente diplômée BPJEPS APT - UC11 BAFD : Virginie RAMOS - GRILO

☞ Accueil Péri-scolaire Midi Maternelle :

- 1 directeur permanent diplômé BPJEPS LTP, AFPS, Attaché Territorial option Animation : Arnaud FLAMENT.
- 1 animatrice permanente diplômée BPJEPS LTP, Animateur Territorial : Céline DUMONT - VELU.
- 1 animatrice permanente non diplômée : Mélanie DOUCHEZ.
- 1 animatrice ATSEM : Françoise LABY
- 1 animatrice diplômée CAP Petite Enfance : Stéphanie ANDRE
- 1 animatrice diplômée BAFA : Dominique OUDIN

☞ Accueil Péri-scolaire Midi Primaire :

- 1 directeur permanent diplômé BPJEPS LTP, AFPS, Attaché Territorial option Animation : Arnaud FLAMENT.
- 1 animateur permanent diplômé BAFA : Ludovic MILHEM
- 1 animatrice permanente diplômée BPJEPS APT - UC11 BAFD : Virginie RAMOS - GRILO
- 1 animateur permanent diplômé BPJEPS APT - UC 11 BAFD, Educateur Territorial des APS : Olivier SCHELLAERT
- 1 animateur permanent diplômé BEATEP ASVL, Animateur Territorial : Philippe ANDRE
- 1 animatrice éducatrice spécialisée : Dominique LESAGE.
- 2 animatrices diplômées BAFA : Justine DOMISE et Sandrine MOUTON

LES MOYENS MATERIELS

➤ Les infrastructures :

- ☞ Une salle de sports (salle J. Anquetil).

☞ Accueil de loisirs "Les p'tits futés" Péri-scolaire Matin et Soir, Mercredi et Vacances:

- ☞ 2 salles d'activités pour les 3-5 ans : 24 et 25 m² avec mobilier adapté.
- ☞ 1 couloir d'accueil : 20 m²
- ☞ 2 salles d'activités pour les 6-11 ans : 50 et 70 m²
- ☞ 1 salle de repos : 12 m²
- ☞ Toilettes séparés garçons et filles
- ☞ Toilettes et lavabos adaptés aux enfants de moins de six ans
- ☞ Cuisine équipée : 12 m²
- ☞ 1 espace vert (400 m²), 1 cour (700 m²), 1 jardin (300m²)
- ☞ Toilette PMR

➤ L'aménagement de l'espace :

L'aménagement des salles permet un accès autonome aux jeux, aux jouets, aux livres et au matériel d'activité.

➤ **Accueil de loisirs Péri-Scolaire Midi Primaire :**

- ↪ 1 salle de restauration pour le repas du midi. Capacité de 140 personnes.
- ↪ 1 salle d'accueil et d'activité avec mobilier adapté aux 3 - 5 ans et aux 6 - 11 ans. L'aménagement des salles permet un accès autonome aux jeux, aux jouets, aux livres et au matériel d'activité.
- ↪ Différents coins sont aménagés pour faciliter les activités : coins calmes avec livres, coins jeux de sociétés, tables pour les activités...
- ↪ Toilettes garçons et toilettes filles.
- ↪ 1 Cour commune avec l'école élémentaire Jean Lebas.



Différents coins sont aménagés pour faciliter les activités : coins calmes avec livres, coins jeux de sociétés, tables pour les activités...

➤ **Accueil de loisirs Péri-Scolaire Midi Maternelle :**

- ↪ 1 salle de restauration pour le repas du midi, qui sert de salle d'activité le matin et le soir. Capacité de 70 personnes.
- ↪ Différents coins sont aménagés pour faciliter les activités : coins calmes avec livres, coins jeux de sociétés, tables pour les activités...
- ↪ Toilettes adaptées à l'âge des enfants.
- ↪ 1 Cour commune avec l'école maternelle.

➤ **Matériel d'activités :**

Scotch, colle, papier, crayons de couleurs, crayons feutres, crayons de bois, pinceaux, peinture, agrafeuse, ciseaux, attaches parisiennes, crépon, feutrine, carton, tissu, maquillage et tout ce dont les animateurs ont besoin dans la mesure des moyens financiers.

EQUIPE D'ANIMATION

➤ **HORAIRES DE TRAVAIL**

- ↪ Le mercredi en période scolaire : de 7 H 30 à 18 H.
- ↪ Péri-scolaire Matin Midi et soir : suivant les postes définis en Septembre 2017.

➤ **ROLE DE CHACUN AU SEIN DE L'EQUIPE**

➤ Les animateurs :

Animer, prévoir, diriger, organiser, mettre en vie, coordonner et analyser les résultats, se préoccuper des différentes étapes qui concernent la réalisation d'un projet commun.

L'équipe d'animation est tenue d'être :

- * Dynamique et motivée
- * À l'écoute des demandes des enfants
- * Vigilante à leur bonne sécurité et à leur fatigue
- * Capable de gérer une activité
- * Savoir équilibrer temps forts et temps calmes

L'équipe d'animation prévoit les activités sur un planning :

- ↳ *Pour l'accueil de loisirs "Les p'tits fêtés" du mercredi* : au plus tard le 15 du mois précédent le mois suivant, dans la mesure où ce jour n'est pas en période de vacances, faute de quoi le planning d'activités sera remis le mardi précédent les vacances à M.FLAMANT. Ces plannings seront obligatoirement accompagnés des fiches projets d'animations et des fiches actions correspondantes et couvriront le mois complet.
- ↳ *Pour l'accueil de loisirs "Les p'tits fêtés" péri-scolaire Matin, Midi et Soir* : le mardi de la semaine précédente, dans la mesure où ce jour n'est pas en période de vacances, faute de quoi le planning d'activités sera remis le mardi précédent les vacances. Ils couvriront la semaine complète et seront remis à M. FLAMENT.

➤ Le directeur :

- * Exerce un pouvoir démocratique
- * Gère le personnel, les locaux, les activités
- * Assure la gestion administrative et financière
- * Forme, conseille et informe les animateurs
- * Coordonne et dirige toute son équipe

FONCTIONNEMENT DU CENTRE

➤ Les moments clés de la journée :

La journée est structurée afin de permettre aux enfants de se construire des repères.

↳ 7 H 30 - 8 H 45 ⇒ Accueil échelonné :

- Ce moment permet à chaque enfant d'arriver et de s'installer à son rythme, de retrouver ses copains et les animateurs. Il a la possibilité entre diverses activités : lire, jouer, dessiner, discuter, ne rien faire...
- L'animateur est disponible et à l'écoute de chaque enfant afin de permettre un accueil individualisé. Son rôle est de permettre à chacun de se « re-trouver » dans le lieu. Cela peut passer par la discussion d'un enfant, jouer avec un autre, lire une histoire, faciliter la rencontre de plusieurs enfants autour d'un jeu de société
- Sans oublier d'être disponible auprès des parents pour une information.
- Le temps d'accueil permet de faire le lien entre le milieu familial et l'accueil de loisirs.

↳ 11 H 45 - 13 H 50 ⇒ Repas :

- Il réunit les enfants à huit par table avec un animateur par table chez les moins de 6 ans et un animateur pour deux tables chez les plus de 6 ans. Nous voulons faire du repas un moment convivial, de calme et de détente.
- La nourriture est de qualité, équilibrée et bien présentée.
- Les enfants participent au débarrassage de la table.
- Nous souhaitons que le repas soit un moment d'éducation à la santé (soin et hygiène, prise de conscience de manger équilibré...)

↪ 13 H 50 - 17 H ⇒ Accueil - Prise en charge des enfants - Appel - Choix des activités - Débats sur les thèmes d'activités, activités

↪ 16 H 15 - 17 H ⇒ Le goûter :

- Temps de pause dans l'après-midi, il réunit enfants et adultes dans un climat convivial.
- Il permet le lien entre temps d'activités précédent et la fin de journée.

⇒ La réunion enfants animateurs :

- Elle a lieu en fin d'après-midi, elle réunit enfants et animateurs.
- C'est un temps d'échanges, de parole et d'écoute, de prise de décision sur la vie du centre.
- C'est aussi un moment de régulation des conflits entre enfants et animateurs.
- C'est enfin un moment où peuvent émerger des projets, décider des activités, où chacun peut exprimer ses envies.

↪ 17 H - 18 H le mercredi et 15 H 55 - 18 H 30 les autres jours ⇒ Départ échelonné et fin de journée : c'est le temps d'accompagnement à la séparation avec le groupe. Des activités en rapport avec l'âge des enfants sont proposés par les animateurs.

➤ Les règles de vie :

Elles ont pour fonction d'établir un cadre en donnant des repères clairs aux enfants sur leurs droits et devoirs. Elles sont travaillées avec les enfants. Un règlement intérieur destiné aux enfants est inclus dans le dossier d'inscription (annexe 3), qu'ils doivent lire avec les parents et signer. Cela permet de s'y référer facilement en cas de conflit. De plus nous affichons les principales règles de vie dans les salles d'activités. Ces affichages sont adaptés aux âges des enfants (dessins, écrits...).

LES EVALUATIONS

➤ Régularisation de la vie du centre :

Tous les mardi le point sera fait sur la semaine passée pour régler les problèmes et confirmer le programme de la semaine suivante.

➤ Enrichir le projet dans son déroulement :

Le directeur fait le tour des groupes pour voir comment travaillent les animateurs, si le planning établi est respecté et réajuste si besoin. Il vérifie la pertinence de l'action, son efficacité, son utilité et sa cohérence.

⇒ Les indicateurs suivants permettent de mesurer le degré de réussite des objectifs :

- ↪ Nombre d'enfants participants aux différents ateliers
- ↪ Nombre et intensité des conflits
- ↪ Evolution de la fréquentation
- ↪ Nombre de filles et de garçons par nature d'atelier
- ↪ Assiduité dans la participation à certaines activités
- ↪ Implication dans la préparation d'un projet, propositions émanant des enfants.

- ↪ Mode d'appropriation de l'espace par les enfants (décoration...)
- ↪ Mode de gestion des conflits
- ↪ Nombre et qualité des réunions de concertation avec l'équipe d'encadrement.
- ↪ Observations, temps de discussion
- ↪ Respect des règles de vie

Les résultats de l'évaluation sont utilisés pour améliorer l'accueil, choisir les actions les plus efficaces ou modifier certaines démarches.

➤ Evaluation des animateurs stagiaires :

Comportement des enfants, dynamisme, disponibilité, responsabilité, esprit d'entreprise, créativité et investissement dans le projet.

LES ACTIVITES

L'activité est un puissant facteur pour le développement de l'individu. C'est par l'agir que l'enfant va se construire, apprendre à maîtriser son environnement.

A l'opposé d'une conception occupationnelle ou de consommation, nous mettons en place des activités afin de répondre au mieux aux besoins des enfants.

Nous favorisons une démarche de projet collectif et tentons d'inscrire les activités dans une « chaîne » afin de leur donner du sens (une activité peut en déclencher une nouvelle).

🔗 Accueil de loisirs Mercredi :

➤ 6-11 ans

Thèmes :

- Activités Physiques et sportives
 - ✓ Jeux de raquettes (Tennis, Tennis de Table, Badminton)
 - ✓ Sports collectifs (Foot, Basket, Volley, Hand)
 - ✓ Jeux d'opposition
 - ✓ Gymnastique au sol
- Grands jeux
- Jardin

➤ 3 - 5 ans

Thèmes :

- Sculpture, Contes et Musique
- Activités manuelles en rapport avec le calendrier
- Jeux pré-sportifs
- Chants et danse
- Activités physiques et sportives : parcours ludiques, jeux d'oppositions, jeux de balles et de raquettes.

🔗 Accueil de loisirs Péri-scolaire Matin et Soir :

Les enfants sont pris en charge par les animateurs à leur arrivée le matin et conduits à l'école à 8 H 40, puis encadrés à partir de 16 H 30 à l'école par ces animateurs qui les accompagnent au centre.

Le principe de l'accueil périscolaire est de laisser le libre choix aux enfants de pratiquer l'activité de leur choix.

Ainsi, 4 salles sont aménagées de façon spécifique pour respecter le rythme de vie de chaque

enfant.

Dans ces salles nous proposons des ateliers différents :

- activités manuelles en rapport avec le calendrier
- lecture, contes, poèmes
- jeux de société
- jeux libres : poupées, garages, cuisinettes, dessin, pâte à modeler....

Nous séparons les 2 - 5 ans et les 6 - 12 ans dans des salles différentes pour éviter que les petits soient bousculés par les grands. Mais nous laissons le choix aux frères et sœurs de rester ensemble, surtout le matin, qui est un moment plus difficile pour les plus petits, pour lesquels la présence de leur frère ou sœur est appréciable.

🔗 Accueil de loisirs Péri-scolaire Midi Maternelle :

Les enfants sont pris en charge par les animateurs à la sortie des classes.

Ateliers :

- Danse, chants, expression corporelle
- Lecture de contes
- Activités manuelles : dessins, paillettes, maquettes, patchwork
- Atelier audio-vidéo
- Jeux extérieurs

🔗 Accueil de loisirs Péri-scolaire Midi Primaire :

Les enfants sont pris en charge par les animateurs à la sortie des classes.

Des repas à thème sont organisés : Noël, Pâques, Semaine du goût...

Ateliers :

- Informatique
- Lecture
- Activités manuelles : dessins, paillettes, maquettes, patchwork...
- Activités sportives : jeux collectifs, badminton, hand-ball, hockey, soft-ball, volley-ball, basket-ball, tennis, tennis de table, football, gymnastique :
- Jeux de sociétés : espace ludique en collaboration avec l'Inspection Académique :
- Activités en rapport avec le calendrier : semaine du goût, journée du refus de la misère...

Chaque semaine, les enfants s'inscrivent pour la semaine suivante à un des trois ateliers proposés dans la limite de 15 enfants par ateliers.

Nous veillons bien sûr à ce que chaque enfant puisse participer à **tous les ateliers de son choix** dans le mois ou le trimestre.

Les ateliers sont prévus en concertation avec les enfants en guidant leurs choix, pour éviter que les ateliers soient toujours les mêmes.

LES REPAS

En partenariat avec la société « SOBRIE » de Tourcoing en liaison froide.

Les menus sont établis avant le centre avec l'accord du directeur.

Ils sont établis pour le mois.

Les repas sont équilibrés et établis selon les goûts des enfants, sous le contrôle d'une diététicienne de la société SOBRIE.

LES GOUTERS

Chaque jour, un goûter et une brique de jus de fruits sont proposés aux enfants : individualisés et conditionnés sous plastique. Ainsi les animateurs ne manipulent pas les goûters des enfants.

LES RELATIONS AVEC LES FAMILLES

- ↪ Notre travail d'équipe s'appuie sur un partenariat avec les familles des enfants accueillis.
- ↪ Nous rencontrons les parents au moment de l'inscription afin de leur présenter notre projet.
- ↪ Nous développons également des rencontres régulières avec les familles sous différentes formes :
 - Réunions d'information
 - Invitation à participer à des activités ou des sorties
 - Organisation de moments festifs auxquels les familles sont conviées
 - Nous diffusons également un programme indicatif de nos activités et projets
- ↪ Nous invitons les parents à déposer leur(s) enfant(s) dans les salles d'activités et à venir dans celles-ci pour le(s) reprendre. Ceci afin d'échanger avec l'animateur sur la journée passée ou à venir. Aussi pour que les parents connaissent l'environnement de loisirs de leurs enfants.


TRANSPORTS

Avec les sociétés « Goddyn », « Finand » ou « CFC » (après mise en concurrence).

ASSURANCES

Société SMACL Assurances. Prises en charge par la Mairie.

Le directeur et l'équipe d'animation
Accueil de loisirs "Les p'tits fûtés"
189, rue de Lille
59554 NEUVILLE SAINT-REMY

 03 27 70 21 67 - Fax : 03 27 73 30 41

E-mail : aflament@mairie-neuville-st-remy.fr
Site web : www.neuillesaintremy.fr

TARIFS ACCUEIL DE LOISIRS "LES P'TITS FÛTÉS » A COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2018

Les familles doivent fournir leurs numéros d'allocataires
afin de vérifier leurs droits et d'établir le tarif approprié.
Faute de quoi le tarif MAXIMUM sera appliqué.

REPAS

	Neuvillois	Extérieurs
QF < 370 €	2,32 €	3.10 €
370 € < QF < 500 €	2,62 €	3.40 €
500 € < QF < 700 €	2,74 €	3.65 €
QF > 700 €	3,07 €	3.85 €

Accueil et départ échelonné

	NEUVILLOIS	EXTERIEUR
QF < 370 €	0.20 € / Heure	0.25 € / Heure
370 € < QF < 500 €	0.40 € / Heure	0.45 € / Heure
500 € < QF < 700 €	0.55 € / Heure	0.60 € / Heure
700 € < QF < 850 €	0.73 € / Heure	1.46 € / Heure
QF > 850 €	0.99 € / Heure	1.71 € / Heure

Petites Vacances

	NEUVILLOIS	NON NEUVILLOIS
QF < 370 €	0.90 € / Jour	2.00 € / Jour
370 € < QF < 500 €	2.10 € / Jour	3.60 € / Jour
500 € < QF < 700 €	3.50 € / Jour	4.80 € / Jour
700 € < QF < 850 €	4.30 € / Jour	6.30 € / Jour
QF > 850 €	6.70 € / Jour	8.80 € / Jour

Juillet - Août

	NEUVILLOIS	NON NEUVILLOIS
QF < 370 €	4.50 € / Semaine	10.00 € / Semaine
370 € < QF < 500 €	12.50 € / Semaine	20.00 € / Semaine
500 € < QF < 700 €	18.50 € / Semaine	24.00 € / Semaine
700 € < QF < 850 €	21.50 € / Semaine	32.15 € / Semaine
QF > 850 €	34.00 € / Semaine	44.30 € / Semaine

MERCREDI	NEUVILLOIS	NON NEUVILLOIS
QF < 370 €	0.90 € / Jour	2.00 € / Jour
370 € < QF < 500 €	2.10 € / Jour	3.60 € / Jour
500 € < QF < 700 €	3.50 € / Jour	4.80 € / Jour
700 € < QF < 850 €	4.30 € / Jour	6.30 € / Jour
QF > 850 €	6.70 € / Jour	8.80 € / Jour

**Numéro d'allocataire CAF indispensable pour le calcul du tarif,
faute de quoi le tarif maximum sera appliqué.**

⇒ Tarifs spécifiques :

- Enfant placé en famille d'accueil sans présentation du numéro d'allocataire CAF :
⇒ Selon lieu de résidence : Tranche de tarif 700 < QF < 850 - Repas : QF > 700.
- Enfant du village SOS sans présentation du numéro d'allocataire CAF :
⇒ Tranche de tarif 700 < QF < 850 - Repas : QF > 700.
- En cas de non présentation du numéro d'allocataire CAF : tarif maximum selon lieu de résidence.